L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 5 NOVEMBRE 1886. 60me Année

Dufour & Denoeu.
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI, 5 NOVEMBRE 1886.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$2 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

Les dernières élections aux Etats-Unis.

Enfin, la lutte est terminée et la victoire est restée à la démocratie, mais l'action a été chaude et le terrain vivement disputé. Le grand parti national, auquel nous nous faisons gloire d'appartenir, a fait quelques pertes sensibles; elles ont été un peu compensées par des gains sur lesquels nous n'avions pas le droit de compter et la situation, à la Chambre des représentants de Washington, n'offre pas de changements dangereux.

Le fait que nous avons hâte de constater, parce qu'il nous intéresse immédiatement et qu'il contribue puissamment à fortifier notre influence au Congrès, c'est le retour, de plus en plus prononcé, des Etats du Sud à leur ancienne allégeance ; c'est la répudiation presqu'unanime des hommes qui, depuis plus de vingt ans, y avaient jeté tant de trouble dans les esprits et dans les choses.

Dans ce retour salutaire, la Louisiane peut être placée au premier rang. Elle envoie au Congrès une délégation complètement démocratique. Pas un seul district n'a fait défection, et dans celui qui, depuis la guerre, affectait le plus des allures républicaines, nous avons à enregistrer une victoire décisive. M. Lagan est élu et va représenter notre deuxième district au Congrès.

Nous attachons un grand prix à l'élection de MM. Blanchard, Gay, Nixon, Robertson et Wilkinson, mais, dans tous ces cas, la victoire était facile, les concurrents n'étaient pas sérieux. Un seul candidat pouvait un peu tenir tête à l'hon. M. Gay — l'ex-carpet-bagger Darrall—qui était porté dans un district jadis voué au radicalisme. La division s'étant glissée dans le camp républicain, il devenait impuissant et se voyait obligé de céder devant la popularité, si méritée, de son concurrent.

La véritable, éclatante victoire que nous avons remportée dans cette lutte solennelle, c'est l'élection de M. Matt Lagan qui avait à enlever les voix d'une population habituée à envoyer au Congrès un radical. M. Warmoth et son entourage l'avaient bien compris; ils avaient concentré, de ce côté, tous leurs efforts. Rien n'y a fait, et le candidat démocrate est sorti triomphant du combat. Nous en félicitons le parti, qui reçoit ainsi la juste récompense de la sagesse de sa conduite et de l'habileté de son choix.

Mais les élections de la Louisiane ne sont qu'une épisode dans la grande lutte qui vient de se livrer aux Etats-Unis. C'est ce vaste champ de bataille qu'il nous faut parcourir du regard pour comprendre le mouvement des idées et la marche de l'opinion.

Nous devons noter, avant tout, la défaite de M. Morrison, le grand champion du libre-échange, et de plusieurs de ses adhérents. M. Carlisle, l'oracle, et l'ancien président de la Chambre, est lui-même cruellement frappé. Le coup est rude pour cette malheureuse école; la leçon, terrible.

Il est déplorable que le parti démocrate ait à en souffrir, car il n'est réellement pas responsable des fautes de ces messieurs. Plus d'un de ses membres leur avait souvent adressé de sévères avertissements; ils sont restés sourds à toutes les remontrances, ils subissent aujourd'hui la peine de leur aveuglement et de leur aveuglement. De l'aveu même de l'on d'entr'eux, ils succombent beaucoup moins sous les efforts du républicanisme, que sous ceux du protectionnisme. Leurs concurrents avaient fait de chaleureux appels aux classes laborieuses et ce sont ces dernières qui se sont chargées de frapper.

Faut-il nous désoler de la mésaventure? Non. Qui sait si ce n'est pas un mal pour un bien? Il fallait au parti cette leçon pour le détériorer à briser les quelques attaches qui le retenaient encore à l'école du laisser-faire et du laisser passer. Plus que jamais, il est évident que le peuple américain est protectionniste; qu'il veut, avant tout, développer ses industries et couvrir, de sa puissante égide, le travail national. Malheur à qui s'entête à vouloir remonter le courant de l'opinion, il court à sa perte ; tôt ou tard, mais infailliblement, il sera anéanti. C'est pour nous un devoir de relever cette défaite et d'en tirer la sévère leçon qu'elle renferme.

Une autre preuve de l'ascendant que prennent sur les esprits les questions économiques, c'est l'élection du maire de New-York. Jusqu'à présent deux grands partis s'y disputaient, seuls, le pouvoir et la gestion des intérêts matériels de la communauté; au troisième — le Labor Party—vient de surgir, revendiquant les droits des travailleurs et demandant l'amélioration de leur condition.

Deux candidats principaux étaient en présence : M. George, ancien ouvrier, qui doit son élévation à de fortes études et en renommée à de remarquables travaux sur les questions sociales ; M. Hewitt, grand industriel, qui, également fils de ses œuvres, est arrivé à la fortune par le chemin du travail et de la culture intellectuelle—le premier, un penseur, un homme de cabinet, resté, toute savie, étranger à la tribune des affaires ; le second, un homme d'atelier, qui, de simple ouvrier, est devenu le chef d'une immense exploitation et occupe aujourd'hui des milliers de travailleurs.

La lutte à laquelle nous a fait assister notre second district ressemble beaucoup à celle qui s'est eu lieu à New-York, sauf le parti du travail, qui n'existe pas chez nous et n'y a aucune raison d'être, la situation était à peu près la même des deux côtés et elle a abouti à des résultats identiques. Ici et là, c'est l'homme pratique, l'homme sorti des rangs ouvriers, ayant consacré une partie de sa carrière à la direction des ateliers ou des usines qui l'a emporté—preuve de l'immense bon sens qui abandonne rarement le corps électoral américain.

On ne s'attendait, sans doute, pas à ce que M. George, s'il avait été élu, eût tenté l'application des procédés plus qu'hypothétiques, rêvés par lui, dans le silence du cabinet pour arriver à la réforme de la société. On le savait honnête homme; on savait qu'il n'avait nullement le tempérament révolutionnaire, et c'est cette assurance qui rendait sa candidature possible. mais il suffisait que son nom rappelât des idées humanitaires impraticables, que son élection pût produire une fâcheuse influence sur les esprits, pour qu'il fût battu. On a remarqué, avec satisfaction, que bon nombre de républicains ont abandonné leur candidat, afin de renforcer la majorité de M. Hewitt. On en a évalué le nombre à 15,000. On ne saurait assez les louer du patriotisme qu'ils ont déployé, en cette circonstance. Heureusement, le parti aurait pu se passer de cet appoint, et, rien que par l'union qui s'était faite entre les deux grandes fractions de la démocratie newyorkaise, M. Hewitt avait une très convenable majorité.

Il ne s'agissait, à vrai dire, que de la mairie de New York, qui n'a rien à voir dans la confection ou la modification des lois, et qu'à d'autre mission que de veiller à leur fidèle exécution et à l'administration des affaires de la communauté; cependant, n'oublions pas que le maire de cette ville dispose d'un nombre effrayant d'emplois, qu'il peut bien ou mal distribuer, puisqu'il en est le maître. Là était le danger pour la grande cité; elle l'a compris. Entre un penseur qui n'a jamais remué que des idées humanitaires et un homme d'affaires, un homme pratique, un homme connaissant à fond les intérêts et les besoins de l'immense centre, elle n'a pas hésité. L'Union entière a applaudi à ce vote, qui rend aux citoyens toute leur sécurité.

Nous savons bien que les membres du parti du travail avaient hautement répudié toute communauté avec les révolutionnaires et les anarchistes de Chicago, mais il suffisait qu'ils se présentassent, en invoquant, ne fût-ce qu'en théorie, les mêmes principes, pour que le corps électoral se tournât contre eux. Nous n'attendions pas moins de sa droiture, de sa prévoyance, de son patriotisme.

Nous avons eu, hier, le plaisir de serrer la main à notre confrère et ami, M. CHARLES ESCUDIER, co-éditeur du *Fermier Louisianais* de la Nouvelle Ibérie, l'un des principaux organes de l'Etat.

M. Escudier passera quelques jours à la Nlle-Orléans, où ses affaires l'ont appelé.

LOUISIANE.

La *Revue*, Marksville, paroisse Avoyelles, du 30 octobre :

La Rivière Rouge est toujours basse et la navigation ne s'y fait qu'avec beaucoup d'irrégularité.

—Plusieurs fermiers de Pointe Maigre sont venus, cette semaine, dans notre localité, pour y vendre des porcs, dont quelques uns étaient extrêmement gras.

—Le riz se vend ici 3 1|2 cents la livre.

—Marié, à l'Eglise St-Paul, M. Albert Dufour à Mlle Adèle E. Coce, de Mansura.

Le Capitolian Advocate, Bâton Rouge, paroisse Est Bâton Rouge, du 3 novembre :

Nous sommes heureux d'apprendre que les dernières gelées n'ont pas nui au coton de notre paroisse ; néanmoins, il faut l'avouer, le rendement n'est pas aussi abondant qu'on le croyait. On avait porté le déficit sur la production l'an dernier à vingt pour cent; il sera plus grand : on le porte maintenant à vingt-cinq pour cent. Il a suffi d'une semaine pour amener ce changement dans les calculs.

—La canne rend convenablement, sauf les souches, qui, en certains endroits, sont bien pauvres, mais le plant donne, en moyenne, 2000 livres par acre. La perspective, pour le sucre, n'est donc pas si mauvaise qu'on le craignait. S'il avait plu, de temps en temps, le rendement eût été encore bien meilleur.

—Les ébouilis qui s'étaient déclarés devant l'habitation Bellevale, West Bâton Rouge, ne font que s'étendre, tous les jours. La brèche a maintenant 225 pieds de largeur ; le chemin n'existe plus.

Le colonel H. C. Brown, sous-ingénieur de l'Etat en a été averti. Il va tracer une nouvelle levée sur ce point, et l'on se mettra, immédiatement, à l'ouvrage.

Le *Farmer*, Covington, paroisse St-Tammany, du 30 octobre :

Nous avons un temps magnifique pour la canne et le coton, mais les jardins souffrent faute d'eau. On demande de la pluie à grands cris.

—Nous avons eu une assez forte gelée blanche dans la matinée de jeudi et de vendredi.

—Le sous-shérif Doyle nous apprend que l'au était gelée dans le robinet de sa citerne, vendredi matin; il a fallu le chauffer.

—Le solide et rapide steamer "Day Dream" a réduit ses prix à 50 cents pour tous les points de la ligne qu'il parcourt. De plus, il émet des billets d'excursion pour chaque voyage, aller et retour, le même jour, ou dans les quarante-huit heures.

LA VIOLETTE BONAPARTISTE. — La *Pall Mall Gazette* de Londres, a reproduit, récemment, les détails qui ont paru sur l'histoire de la violette comme emblème bonapartiste. Un de ses lecteurs anglais lui adresse à ce propos une note intéressante sur une petite gravure coloriée qui se trouve dans sa maison depuis 1820 ou 1821. Cette gravure représente un bouquet de violettes ou l'on retrouve aisément les profils de Napoléon et de Marie-Louise penchés sur leur enfant endormi. C'est une copie de celle qui était alors si répandue à Paris, copie publiée par Wallis, de Londres et Sidmouth, sans date. Au bas du papier se trouve la notice suivante, sous le titre de : *Caporal la Violette :*

« Napoléon, à son départ pour l'île d'Elbe, avait promis à ses amis de revenir à la saison des violettes. Ses partisans adoptèrent cette fleur comme emblème de ralliement. Ils buvaient fréquemment à la santé du "Caporal la Violette" et portaient une bague ornée d'une violette émaillée, avec la devise : *Elle reparaîtra au printemps!* Quand la nouvelle du débarquement à Fréjus se répandit dans Paris, toutes les marchandes de fleurs se munirent de violettes et elles en vendirent une énorme quantité. Les gens qui n'étaient pas initiés ne comprenaient rien à cette vogue subite de la modeste fleurette. Quant aux bonapartistes, ils ne manquaient pas, en rencontrant un homme muni d'un bouquet de violettes, de lui demander : *Avez-vous la violette?* S'il répondait malvenant : *Oui*, l'affaire en restait là. Au cas où la réponse était : *Eh bien!* on savait avoir affaire à un adhérent de la cause bonapartiste, et l'on répliquait, en manière de mot d'ordre : *Elle reparaîtra au printemps!* »

Le collectionneur anglais, qui avait recueilli cette petite gravure de circonstance, ne partageait évidemment pas les passions bonapartistes, car il avait écrit, au verso, un quatrain dont voici le sens littéral :

" Napoléon a choisi la violette comme emblème pour consoler ses amis et tromper ses adversaires. Qu'il s'y tienne et trouve, à son dam, que la violette meurt toujours avant la chute des feuilles ! "

LE CHOLÉRA CHEZ LES FEMMES ENCEINTES.—M. Queirel, de Marseille, a cherché, à l'aide des registres de statistique médicale de cette ville, à résoudre la question de savoir qu'elle était l'influence du choléra sur la grossesse. Il résulte, de cette étude, que l'accouchement prématuré produit par les troubles de la circulation est fréquent chez les cholériques, que la grossesse n'est pas une cause prédisposante, mais qu'elle paraît aggraver le pronostic, sans que, pour cela, le médecin soit autorisé à intervenir et à provoquer l'évacuation de l'utérus, qu'enfin le choléra, survenant à la suite des couches, présente un caractère de gravité exceptionnel.

UNE RÉPONSE DU COMTE DE PARIS.—Le *Gaulois* du 21 octobre rapporte le passage caractéristique de la réponse qui a été faite par le comte de Paris à l'adresse des ouvriers lyonnais.

Dans cette allocution, le prince aurait dit que " seule la monarchie nationale pouvait réduire à l'impuissance les hommes de désordre qui menacent le repos du pays, assurer la liberté politique et religieuse, relever l'autorité, refaire la fortune publique; que seule cette monarchie pouvait donner à notre société démocratique un gouvernement fort, qui assurerait, avec le développement des affaires, le bien-être de l'ouvrier. "

En recevant le drapeau tricolore qui lui a été offert, il aurait prononcé ces paroles :

" Ce drapeau que vous m'offrez, je vous le représenterai quand je reviendrai à Lyon.

" Au revoir, messieurs. "

LE CANAL DE LA MANCHE A PARIS.—Les journaux de la capitale, du 22 octobre, nous apprennent qu'un second projet a été déposé, au ministère des travaux publics, pour une demande de concession du canal à niveau, sans écluses, de la Manche à Paris.

Le tracé couperait, de Rouen à Paris : les presqu'îles d'Oissel, les Audelys, Rolleboure, Poissy, Le Vésinet et Gennevilliers.

Le port de Paris aurait une superficie de 165 hectares, et 15 Kilom. de quais.

Nouveau traitement de la phthisie.

Claude Bernard nous a appris que l'hydrogène sulfuré (lequel ne saurait, sans grave inconvénient, être introduit directement dans le poumon) pouvait sans danger être injecté dans le rectum, et que de là, après avoir été absorbé par la muqueuse, il passait dans la circulation veineuse et parvenait à l'organe respiratoire, qui l'éliminait sans qu'aucun malaise fût la suite de l'opération. Un animal peut ainsi absorber et rendre impunément de notables quantités d'hydrogène sulfuré. Un médecin de Lyon, M. Berjon, partant de ce fait, a eu l'idée d'employer de la même manière le gaz acide carbonique chargé de substances médicamenteuses au traitement de la phthisie. Cette expérience, commencée depuis deux ans, a donné, assure-t-on, de très bons résultats. Sous l'influence du traitement, M. Berjon a vu la suppuration du tissu pulmonaire se ralentir, même cesser, l'expectoration diminuer et se tarir, le rythme respiratoire se modifier, l'hématose (oxydation du sang dans le poumon) devenir plus facile, les sueurs nocturnes disparaître, le corps augmenter de poids. Chez plusieurs malades cette amélioration s'est maintenue, le mal semble enrayé définitivement, bien que les bacilles de la tuberculose n'aient pas disparu tout à fait des crachats.

M. Cornil, à cette occasion, a dit, à l'Académie de médecine, de Paris, (séance du 19 octobre dernier), que, pour juger d'une manière certaine de l'efficacité du traitement, il faudrait recourir à l'expérimentation sur des animaux rendus préalablement tuberculeux.

En attendant, la méthode de M. Berjon a été mise à l'essai, non sans succès, dans un service hospitalier de Paris par M. Chantemesse. On a eu à traiter des tuberculeux dont les poumons avaient déjà des cavernes ; une amélioration sensible a été produite chez un malade ; le poids du corps a augmenté de 9 livres en deux mois, la toux et l'expectoration ont diminué.

Le médicament dont on charge l'acide carbonique consiste en vapeurs sulfo-carbonées. On opère de la manière suivante :

L'acide carbonique résultant de la réaction de l'acide sulfurique sur le bicarbonate de soude est recueilli dans un réservoir, d'où il passe, quand on en a besoin, dans un flacon de 6 à 8 litres, à travers lequel il barbote au sein d'un liquide sulfo-carboné.

A l'issue du flacon, le gaz médicamenteux, reçu dans un tube en caoutchouc, est injecté dans l'intestin par la simple pression qu'exerce la main sur une poire élastique. Il est nécessaire que l'acide carbonique soit pur, et pour cela il faut le produire au moyen de la réaction susindiquée; l'opérateur devra agir avec soin et se rendre compte de la pression exercée sur l'intestin.

Nos lecteurs ne doivent pas s'y tromper : le nouveau traitement que nous venons de décrire est encore à l'essai ; son efficacité n'est pas précisément déterminée ; il semble, toutefois, promettre beaucoup, puisque M. Berjon, s'il connaît guérir ou seulement à améliorer, d'une manière très sensible, l'état des phtisiques, aura mérité le titre de bienfaiteur de l'humanité.

Le rôle de la Droite dans la séance du 18 octobre de la Chambre de France

Voici la fin d'un article du *Temps* sur le rôle de la Droite dans la séance où le ministre de l'intérieur et le ministre de la justice ont répondu à l'interpellation de MM. Maret et Basly relativement aux troubles de Vierzon :

"Si l'extrême gauche ne voulait pas la chute du ministère tout en y travaillant, il y avait un parti qui ne demandait pas mieux que de provoquer la crise. Ce parti, c'est la droite. En attendant, les républicains lui ont fourni l'occasion qu'elle guettait ; elle l'a prise aux cheveux. C'est la droite qui a fait la majorité antimunicipale. Ce parti est donc toujours le même ; il n'a rien appris ni rien oublié. Pour satisfaire sa passion antirépublicaine, il n'hésite pas à fouler aux pieds ses plus chères convictions. De quoi s'agissait-il hier, en effet ? De l'ordre public et de la liberté du travail. Eh bien! on a vu ces prétendus conservateurs s'aller à l'extrême gauche pour avoir le plaisir de mettre en minorité des ministres qui avaient maintenu ces principes élémentaires de l'ordre social et parce qu'ils les avaient maintenus. Le pays, croyons nous, jugera la droite comme elle mérite d'être jugée. Essentiellement révolutionnaire par tempérament, elle est toujours prête à s'allier aux révolutionnaires d'extrême gauche pour rendre impossible dans ce pays le fonctionnement d'un gouvernement régulier. Quand elle a fait cette belle besogne, on l'entend le lendemain se lamenter ou s'indigner sur une situation dont elle est le principal auteur. Elle crie à l'incendie au même temps qu'elle l'attise de ses propres mains. C'est un double jeu qui ne trompera plus qu'il ne peut tromper. Elle y perd sa dignité et même sa raison d'être, sans y gagner le pouvoir. Elle a la satisfaction de blesser un adversaire, mais elle ne voit pas que du même coup elle se suicide en réalité."

Le ministre de l'intérieur avait dit : " M. Basly vient de proclamer le droit à la grève ; ce droit, je le reconnais, mais à la condition que les grévistes ne chercheront point, par la violence, à imposer à ceux de leurs camarades qui veulent travailler. "

Le ministre de la justice avait mis une poursuites avaient été des procès politiques. Il avait ajouté que les décisions du pouvoir judiciaire ne relèvent pas de la Chambre et que c'est aux tribunaux d'appel — auxquels, d'ailleurs, les condamnés ont eu recours — qu'il appartient de statuer souverainement.

LE FRANÇAIS LANGUE INTERNATIONALE —Tous les commerçants exportateurs ou importateurs et généralement toutes les personnes que leur profession amène à consulter les tarifs de douane, savent combien les erreurs sont faciles et quelle perte de temps entraînent des recherches dans ces documents, à plus forte raison lorsqu'ils s'agit de tarifs étrangers pour lesquels on n'a souvent, dans le commerce, que des traductions insuffisantes.

Le gouvernement vient d'adhérer à un projet formulé par la Belgique, et ayant trait à la création, à Bruxelles, d'un bureau international pour la traduction et la publication de tous les tarifs de douane.

Ces tarifs seront publiés en langue française, aux frais communs des Etats adhérents qui sont, jusqu'à présent : l'Allemagne, l'Angleterre, l'Autriche, l'Espagne, la France, le Mexique, le Portugal, la Roumanie et la Suisse.

Il sera tiré, en dehors des collections officielles, des éditions spécialement mises à la portée du commerce, et les exportateurs pourront ainsi embrasser d'un coup d'œil l'échelle des droits appliqués pour chaque chaque produit dans tous les pays adhérents.

L'ALCOOLISATION DES VINS.—Au cours de sa séance du 19 octobre, l'Académie de médecine, de Paris, a déclaré :

1. Que l'alcoolisation des vins ou vinage est une opération nuisible pour la santé du consommateur, mais qu'on peut autoriser le vinage des moûts, c'est-à-dire des vins en cuve, pourvu qu'on y emploie du sucre blanc, raffiné ;

2. Que l'alcoolisation des bières, cidres et poirés est également nuisible et doit être interdite ;

(Les conclusions ont omis, à tort, ce nous semble—fait observer un organe de la capitale—de condamner le salicylage et l'emploi de la coque du levant, opérations aussi dangereuses que l'alcoolisation.)

3. Qu'il est nécessaire d'empêcher l'introduction en France des vins étrangers vinés ;

4. Que les alcools, dits supérieurs, qui servent à la fabrication des liqueurs ne doivent contenir que des esprits purs, c'est-à-dire parfaitement rectifiés ;

5. Qu'il est urgent d'appliquer les lois répressives de l'ivrognerie.

PARIS PORT DE MER.—La question de *Paris port de mer* occupe de plus en plus l'attention publique. Après les projets, que nous avons déjà signalés, de M. le vice-amiral Thomasset et de M. Bouquet de la Grye, et celui de M. Labadie, voici M. H. Gourdon qui rappelle qu'un projet d'ensemble, dressé par M. Réal, a été exposé en 1878, et remis en même temps entre les mains de Gambetta et de M. de Freycinet.

Deux villages d'indigènes francisés en Algérie.

On écrit, d'Alger, le 13 octobre, au *Petit Marseillais* :

On s'est beaucoup occupé, ces derniers jours, à propos d'un crédit de 100,000 fr. demandé à la commission du budget pour le clergé d'Afrique, du cardinal Lavigerie.

Une des premières et des principales œuvres du cardinal, en Algérie, fut la création de villages avec des indigènes qu'il avait recueillis et élevés lors de la grande famine de 1867.

J'ai pensé que les lecteurs de votre journal liraient avec intérêt quelques détails sur la situation actuelle de ces villages, que je viens de visiter à leur intention.

En 1867, les Arabes mouraient de faim et ne pouvaient, par conséquent, nourrir leurs enfants ; le cardinal Lavigerie, qui venait alors d'être nommé archevêque d'Alger, recueillit un grand nombre de ces enfants, les baptisa et les éleva chrétiennement dans les établissements religieux.

Ce fut même ce prosélytisme qui devint la cause des démêlés fameux de l'archevêque d'Alger avec le gouvernement d'alors, le général de Mac-Mahon.

Il y a une dizaine d'années, les enfants abandonnés étaient devenus grands ; le cardinal résolut de leur faire une situation honorable et indépendante, tout en étant utile à la colonisation de ce pays.

Il possédait dans la plaine du Chéliff d'immenses terrains ; il y a installé ces indigènes francisés.

Deux villages, à sept kilomètres l'un de l'autre, Sainte-Monique et Saint-Cyprien des Attafs, ont été créés. Réunis à deux autres villages français, Orléd-Rouina, à dix kilomètres avant d'arriver à Saint-Cyprien, et les Attafs, quatre kilomètres plus loin, ils forment la commune de Saint-Cyprien des Attafs.

Le premier que l'on rencontre, en venant d'Alger, est Sainte-Monique, à 163 kilomètres de cette ville, à droite de la ligne du chemin de fer ; Saint-Cyprien est plus loin à gauche, sur un terrain un peu plus élevé.

Saint-Cyprien compte 22 ménages de ces indigènes francisés ; car l'archevêque avait recueilli des garçons et des filles et les a mariés entre eux ; deux prêtres des missions africaines, dits *pères blancs*, desservent l'église et font fonctions d'instituteurs ; deux frères les aident.

Le siège de la commune est à Saint-Cyprien ; sauf le maire, le secrétaire de la mairie, le facteur de la poste et les frères, aucun Européen ne réside à Saint-Cyprien. Les conseillers municipaux sont des indigènes français.

A 500 mètres environ du village s'élève une magnifique construction entourée d'arbres et de jardins ; c'est un hôpital desservi par des sœurs ; on y soigne principalement les indigènes des environs.

Deux sœurs de l'hôpital viennent tous les jours au village pour y faire la classe au Bled.

Le village de Sainte-Monique compte 23 ménages d'indigènes francisés ; comme à Saint-Cyprien, deux pères blancs logés près de l'église desservent celle-ci et tiennent l'école des garçons ; deux sœurs sont institutrices.

Aucun Européen, commerçant, cultivateur, n'habite Sainte-Monique.

Tous les Arabes de Monseignieur, comme on les appelle, sont citoyens français ; ils ont conservé leur nom de famille indigène qu'ils font précéder d'un prénom français : exemple : Paul Ben-Mohamed, Alfred Ben-Dilali.

Les autres indigènes les appellent des tourniés (renégats) ; ils vivent, cependant, en bonne intelligence avec eux et les aident dans leurs travaux.

Saint-Cyprien est bâti à environ 500 mètres de la ligne de chemin de fer et à 200 de la route nationale d'Alger à Oran, qui longe le chemin de fer. Les maisons s'élèvent des deux côtés d'une rue unique. L'église est au milieu, tournée du côté de la plaine et du chemin de fer, vers le Nord.

Chaque ménage est propriétaire d'une petite maison et d'une concession de 25 à 30 hectares. Toutefois, pour éviter des désertions, la concessionnaire ne peut, pendant une période assez longue (vingt-cinq ans), ni hypothéquer ni vendre sa terre.

On m'a assuré enfin que, malgré les efforts du cardinal et des pères blancs, ces indigènes ont conservé les mœurs et les coutumes de leurs ancêtres ; entre eux, ils parlent toujours arabe ; toutefois, ils savent très bien le français et y apprennent assidûment l'église ; ils sont tous habillés à l'européenne.

ÉCOLE DE FILLES.

La Société outre une école de jour pour élèves du sexe féminin, à son local, rue des Remparts près Dumaine sous la direction de Mlle EMMANCE ROBERT (laureat de l'Athénée Louisianais).

Les classes auront lieu de 9 heure à 3 heures. La français et l'anglais seront enseignés le programme comprendra, en outre l'écriture, l'arithmétique etc. Le français sera la langue parlée dans l'institution.

CONDITIONS D'ADMISSION.—L'inscription sera gratuite pour les élèves dont les parents seront reconnus indigents.

Pour les parents possédant des ressources suffisantes, les termes sont comme suit :—Les personnes n'appartenant pas à la Société devront s'y faire admettre et jouiront, comme quotités 1 par mois pour une élève et 50 sous pour chaque élève additionnelle.—Les personnes faisant partie de la Société jouiront à leurs quotités habituelles 50 sous par mois pour chaque élève.

On admettra les filles des Français et de leurs descendants ; c'est à dire les créoles franco-louisianaises. Par exception, on admettra quelques filles de parents étrangers. Pour ces dernières les conditions seront à débattre.

On peut inscrire les élèves au bureau de l'Union Française rue des Remparts près Dumaine, chez le Président de la Société. No 38 rue de Chartres, et chez tous les Directeurs.

Par ordre du Conseil de Direction
FRANÇOIS TUJAGUE,
Dr. PHILIPPE BERGÉ, Président.
Secrétaire.
5 nov—3f

PROCLAMATION

Du résultat de l'élection tenue le 2 novembre 1886 dans les Deuxième et Troisième Districts Congressionnels de l'Etat de la Louisiane respectivement—au Cinquantième Congrès des Etats-Unis d'Amérique.

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE D'ORLEANS.

QUI SOIT CONNU QUE JE SOUSSIGNÉ officier de retour pour la paroisse d'Orléans, me suis rendu ce jour à la maison de cour de la dite paroisse, dans le but de compiler les renseignements reçus par les commissaires d'élection des différents endroits de vote de la dite paroisse pour élection qui y a eu lieu le 2ème jour de Novembre A. D. 1886 dans le but de nommer deux Représentants du Premier et Deuxième Districts Congressionnels de l'Etat de la Louisiane, respectivement au Cinquantième Congrès des Etats Unis d'Amérique, conformément à la Constitution et aux lois, et d'après une proclamation de Son Excellence Samuel D. McEnery, Gouverneur de la Louisiane, à l'endroit et au lieu et dans la manière prescrits par le Hon. Walsh E. Ricker et A. E. Aubertin, réunis et ayant été nommés électeurs et résidents de la dite paroisse et ayant d'autre part désignés et assermentés, à compulser les dites relations d'après lesquels ils se sont assurés que les votes donnés dans la dite paroisse, à la dite élection pour deux Représentants pour représenter le Premier et Deuxième Districts Congressionnels de l'Etat de la Louisiane au Cinquantième Congrès des Etats-Unis d'Amérique, ont été donnés comme suit, à savoir :

Noms des Candidats.	Nombre de votes en Lettres.	Nombre de votes en chiffres.
Pour Représentant au Cinquantième Congrès des Etats-Unis dans le 1er District Congressionnel.		
Théodore S. Wilkinson.	Neuf Mille Cinq Cent Quarante Cinq.	9545
Willi m M. Barwell.	Huit Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit.	898
John Cummings	Un.	1
Andrew Hero, Jr.	Un.	1
Pour Représentant au Cinquantième Congrès des Etats-Unis dans le 2ème District Congressionnel.		
Mathew D. Lagan.	Cinq Mille Neuf Cent Quatre-Vingt.	5980
Andrew Hero, Jr.	Deux Mille Cent Neuf.	2109
Richard Simms.	Huit	8
Voix perdues	Sept.	7

Et ayant fait une proclamation publique du résultat ci-dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de la compilation des votes, laquelle est faite en triple, conformément à la loi.

Paroisse d'Orléans, ce quatrième jour de Novembre 1886.

THOMAN DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans et ex officio Officier de Retours de la paroisse d'Orléans.

Témoins :
WM. WALSH.
ERNEST RICKER.
A. E. AUBERTIN.
(Econ.) JAMES BARRY,
Greffier de la Cour Criminelle de District, paroisse d'Orléans. 5 nov—1f

A. MOROY,
Dentiste,
A transféré son salon au No. 75 de la rue Royale. 31 oct—1 nov

Je veux que vous accordiez

VOTRE PATRONAGE A NOTRE MAISON.
Nous sommes pleins de bienveillance pour notre clientèle, mais
Nous terrifions nos rivaux. Voici mon nom :
BAS PRIX.
Qui êtes-vous ?

W. G. TEBAULT,
NOS. 37, 39 & 41 RUE ROYALE.
Le Magasin de Meubles le meilleur marché du Sud.
26 juin—tous les Dim 1 an

INSTITUTIONS.

Institut Commercial DE Saint Aloysius,
Cours PRÉPARATOIRES et SUPÉRIEURS.
Sous la direction des Frères du Sacré Cœur
Le cours des études comprend toutes les branches commerciales des collèges de première classe.
Les langues française et espagnole y sont enseignées sans paiement supplémentaire.
On y reçoit les élèves de toute dénomination sans tenir compte de leurs opinions religieuses.
L'âge pour l'admission est de 7 à 16 ans
S. B.—Pour plus amples informations s'adresser au
Frère Directeur de l'Institution.
5 nov—10t—4m pro

UNIVERSITE TULANE DE LA LOUISIANE.
Ecole Supérieure, Collège, Université, Département de Droit et de Médecine.
WM PICKSON JOHNSTON LL. D. President.
Les cours du Collège et de l'Ecole supérieure commencent le 7 oct. Les examens d'entrée auront lieu les 4 et 6 oct. Les cours classiques comprennent l'enseignement de la Littérature des Mathématiques des Sciences Naturelles de la Morale et de la Philosophie.
Corps enseignant complet. Les langues modernes sont enseignées et les élèves se livrent à des exercices modernes.
Conditions modérées
On peut se procurer des catalogues auprès du Secrétaire de l'Université. 10 août—3m

Mme M. GOILARD,
17 - - - RUE BOURBON - - - 17
DE RETOUR DE FRANCE.
ANNONCE à ses clientes et aux Dames en général qu'elle a de nouvelles et nouveautés chic par elle à Paris
Chapeaux importés pour Dames et enfants, Lingerie, Confections, Etoffes pour robes, Ombrelles, Eventails, Corsets, Articles de fantaisie.
Voulant rendre plus d'extension à ma maison j'ai vu la nécessité de m'assurer les services d'une première couturière en Robes-Etc de donner plus de certaine satisfaction aux Dames qui voudront bien m'honorer de leur patronage.
Ordres promptement exécutés et à prix modiques
24oct 1m—

PIANOS
—DE—
PLEYEL
—CHEZ—
Louis Grunewald,
18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

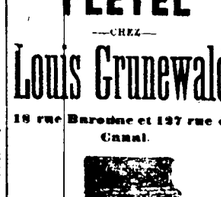

La maison Grunewald annonce respectueusement ses clients qu'elle a récemment fait des réductions considérables sur les prix de ses célèbres pianos et orgues, afin d'en faciliter l'achat aux acquéreurs les plus économes ; et, avec l'espoir d'en beaucoup vendre, elle a conclu des engagements les plus favorables avec les premiers fabricants du monde, lesquels ne cessent d'offrir des marchés au public, comme rarement il s'en présente. La maison possède dans le moment un vaste assortiment de tous les genres favoris de pianos renommés dans le monde entier "STEINWAY, PLEYEL, KNABE, HERR, SOMMER, PISCHER, FRANK et les meilleures orgues telles que CLUGE-WALKER, SCHLENNINGER. Elle a quelques uns de ces pianos d'occasion de tous les fabricants, qui seront vendus à moitié de leur valeur pour du comptant ou payables mensuellement, afin de faire place pour les nouveaux pianos attendus.
MUSIQUE en feuilles et INSTRUMENTS de MUSIQUE de tous genres, en grand assortiment et aux prix les plus modiques
CAMBRIES, LIVRES de musique et tout qui est du genre. Soyez certain de visiter ce magasin avant d'acheter ailleurs ; cela vous sera avantageux.
Louis Grunewald,
127 rue Canal
Et 18 rue Baronne, N.O.
1er oct—1an

91 15 Bottes à boutons pour Dames,
A L'ÉTOILE ROUGE.
95c Bottes à boutons pour Dames,
A L'ÉTOILE ROUGE.
75 sous Belles Pantoufles pour Messieurs,
A L'ETOILE ROUGE.
$1 50 à $2 25 Bottes bien faites pour Dames,
A L'ÉTOILE ROUGE.
Plusieurs lots Chaussures et Pantoufles dont les prix varient de 25 à 75 sous la paire,
A L'ETOILE ROUGE.
Chaussures, fines et communes, pour Messieurs, à $1 50 à $2 00 la paire,
A L'ETOILE ROUGE.
4 nov—3f

NOUVEAU STOCK
PERSIENNES
Nouvellement reçues.
A. Brousseau Fils
23 et 25 rue de Chartres.
TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.
Rideaux
Soieuse Nottingham Madras et Turcomans
RIDEAUX PORTIERES ET TRINGLES.
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des dernières nuances.
La plus bel assortiment de Tapisserie et d'Etoffes pour Rideaux 8 oct—1an

SUCRIERS ET BRASSEURS.
BI-SULFITE DE CHAUX
De Bonnabel
1851.....1886
Employé avec succès par tous les PLANTEURS SUCRIERS de Louisiane et par tous les BRASSEURS du pays. Faites demander des circulaires. On peut toujours se procurer ma marchandise de MM. C. Ehrmann & Cie, 22 Rue Cuvier et Avenue Sucrerie, coin de Coolidge & Marais, 241 rue Water, New York.
M. BONNABEL,
32 rue Bienville
Bote de poste 3197. Nlle-Orléans.
Oct.—2m

AU PUBLIC.
Réduction dans le Prix de la Lumière.
BUREAU DE